Image not found or type unknown

Succession difficile après le décès de ma mère.

Par **Almerinda**, le **24/06/2012** à **13:34**

Bonjour,
Je voudrais me renseigner sur les droits de mes frères et soeurs et moi au Portugal. Ma mère étant décédée depuis 4 ans, mon père viens de ce mettre en concubinage avec une femme de 45 ans avec un enfant de 4ans lui ayant 71ans, il nous accuse aujourd'hui d'en avoir après son argent et l'héritage puisque nous refusons que cette femme rentre dans la maison familiale pour y vivre avec notre père. La succession n'étant pas faite après la mort de ma mère, qu'elle sont nos droits pour que notre père ne nous déshérite pas en partie et donc qu'il la donne a cette femme que nous pensons être avec lui par intérêt. Mon père a été marié avec ma mère en communauté de bien et a donc 3 part sur les 4 et nous donc une pour 5 personnes.
(association des biens des deux personnes qu'il avaient avant leur mariage)
Merci d'avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés